

JOURNAL

d'informations locales

2024

Meilleurs Vœux 2024

Mairie de Beauvoisin

1er trimestre

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE _____	3 - 8 - 9
CELA S'EST PASSÉ À BEAUVOISIN _____	4
HISTOIRE DES MOTS _____	7
POINT DE VUE _____	8
AU FIL DE L'ACTUALITÉ _____	9
PORTRAIT _____	11
ACTUALITÉ DE NOS ASSOCIATIONS _____	12
RECETTES _____	15
DATES A RETENIR _____	16
ÉCHOS DE LA MAIRIE _____	18
INFOS PRATIQUES _____	19

Journal édité par la Mairie de BEAUVOISIN
Photo de couverture : Béatrice Reynaud

La Mairie de BEAUVOISIN

L'ensemble des Élus

Vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans vos projets personnels, familiaux, de santé, ainsi qu'à vos familles.

Nous nous souhaitons aussi de bons vœux dans nos projets municipaux.



Panneau Pocket

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations officielles !



INFOS



ALERTES



AGENDA



Gratuit



Anonyme



Sans Publicité

Disponible aussi depuis un ordinateur sur
app.panneaupocket.com

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple,
scannez pour
télécharger l'appli !



LES VŒUX DU MAIRE 2024

« C'est un plaisir renouvelé de vous retrouver pour cette cérémonie des vœux, à la fois simple et conviviale, somme toute, à l'image de notre commune.

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement.

Cette cérémonie est l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalités.

Au nom des Élus au Conseil municipal,
En mon nom personnel,

Je vous présente nos meilleurs vœux de santé, de bonheurs personnels, de réussite dans vos projets. Belle et heureuse année 2024, sereine, optimiste, rassurée, à vous toutes & tous.

Nous vous remercions d'être présents à cette traditionnelle cérémonie de début d'année, qui constitue le premier moment de rencontre, un moment convivial, un moment de détente et d'échanges.

Nous allons profiter de ce moment de détente, aussi, cette année, je n'ai donc pas envie de vous parler du contexte international :

La guerre en Ukraine, que nous espérions courte, s'enlise dans un hiver meurtrier et gangrène les rapports de force internationaux.

Pire encore, le conflit israélo-palestinien, qui renaît, fracture le monde en deux camps qui paraissent irréconciliables.

La montée des extrémismes, dans les gouvernements, dans les peuples, fait perdre tout discernement face aux grands enjeux actuels.

Les COP (conférence mondiale sur le climat) s'enchainent, se ressemblent et ne semblent pas prendre la mesure des changements qui s'imposent.

C'est Churchill qui disait pourtant : « Prenons le changement par la main, avant qu'il ne nous prenne par la gorge ». Il y a du boulot !

Cette année, je n'ai pas non plus envie de vous parler du contexte national :

Le congrès des Maires de France s'est tenu fin novembre et sa résolution finale soulignent toutes les difficultés du mandat d'élus de proximité. Toutes les difficultés, face à un Etat qui impose, qui dispose, un Etat sourd, un Etat sûr de savoir mieux que nous comment vivent nos habitants.

Donc, Cette année, il me semble plus pertinent de centrer notre regard sur le « local ». Alors parlons des actions communales en cours et à venir ».

Suite page 8

Novembre

Vendredi 24, Théâtre-forum en langue des signes. Projection d'une représentation captée en janvier 2023.

Une réflexion sur les **addictions** touchant la population des sourds à travers un théâtre-forum, c'est ce qu'a proposé Jean **DAGRON** à l'Espace Borel avec la projection d'une représentation théâtrale en langue des signes filmée à Paris par **Vincent BATAILLON**.

Pour mémoire, le spectacle présenté dans plusieurs grandes villes française (Paris, Toulouse, Montpellier, Rennes...) a été créé à Beauvoisin en début d'année 2021. Le théâtre forum est une représentation théâtrale sur les addictions, en trois parties :

1. Petite pièce de théâtre sur une situation addictive
2. Intervention du public sur ladite situation (point de vue, amélioration de la situation, etc...),
3. Conclusion et discussion sur la séquence théâtrale.

A l'issue de la projection, les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié (avec modération) et des douceurs sucrées. Merci Jean et Vincent pour la qualité du travail réalisé.

Décembre

Vendredi 1er, sur les pas des Huguenots et des Vaudois.

Tel fut le thème proposé par Pierre MAILHÉ. Sa présentation était accompagnée d'un diaporama sonorisé, commenté au gré des images et des paysages magnifiques traversés.

Un peu d'histoire : En 1685, la révocation de l'Édit de Nantes par le Roi de France Louis XIV a engendré une ère de persécution. Environ 200 000 Huguenots ont alors quitté la France à la recherche d'un lieu sûr dans d'autres pays protestants en Europe et au-delà. Les Vaudois ont emprunté des chemins similaires pour s'exiler des vallées du Piémont. Cet itinéraire international d'environ 2 500 km retrace le chemin historique pris durant cet exil.



Il est devenu un itinéraire culturel reconnu par le Conseil de l'Europe et certifié en 2013.

Un Patrimoine : L'exil des Huguenots et des Vaudois les a tout d'abord menés à Genève en Suisse, puis en Allemagne, où ils ont été accueillis favorablement et ont pu commencer une nouvelle vie. En chemin, beaucoup de colonies d'Huguenots et de Vaudois se sont formées et ont constitué non seulement un important patrimoine culturel mais également un rappel immatériel des thèmes de la persécution religieuse, du déplacement, de la migration et de l'intégration.

Une invitation au voyage : Ce chemin, qui débute en France à Poët-Laval (Drôme) et à Mialet (Cévennes) et en Italie à Saluzzo (Piémont), passe par Genève, en Suisse, et en Allemagne par le Baden-Württemberg et la Hesse, jusqu'à Bad Karlshafen. Il est bordé de nombreuses attractions culturelles et historiques et de paysages pittoresques d'une grande beauté.

Nous avons vécu cette soirée animée par **Pierre MAILHÉ** comme une invitation à découvrir ces chemins, pour explorer plusieurs cultures européennes, découvrir une histoire partagée, profiter de moments de convivialité en acceptant l'autre tout en continuant à développer sa connaissance de soi.

Décembre (suite)

Dimanche 10, le marché de Noël à la guinguette du village.

Belle réussite pour ce 3ème marché de Noël organisé par la municipalité à la guinguette. Le soleil présent durant toute cette journée a naturellement contribué au succès de cette manifestation.

Merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour la mise en place des tables et décorations, merci à tous les artisans, producteurs, créateurs particuliers ou non pour leur présence, la qualité, la diversité des articles ou produits présentés (des produits régionaux ou artisanaux, des petits cadeaux et de quoi se restaurer).



Vendredi 15, Casse Noisette sur grand écran à l'Espace Borel.

La magie de Noël s'est opérée une première fois ce vendredi par la projection du ballet « Casse-Noisette », film réalisé en 2014 par Vincent BATAILLON au théâtre BOLCHOÏ, scène prestigieuse à Moscou.

Qui peut mieux que *Casse-Noisette*, chef d'œuvre féérique, classique entre les classiques, de Tchaïkovski pour incarner Noël !

Un soir de Noël, la jeune Clara se voit offrir un pantin inanimé, un casse-noisette. Alors qu'elle le tient dans ses bras, elle s'endort et rêve d'un univers fantasque où les jouets et les peurs prennent vie. Au milieu de soldats de plomb, de rats et de poupées à la taille démesurée, le monde de l'enfance devient ballet... Merci à Vincent pour ce cadeau.

Samedi 16, l'histoire de « MOTMOT » interprétée par Sarah NEDJOM devant un parterre de jeunes enfants.

La magie de Noël s'est poursuivie avec ce spectacle d'une grande qualité choisi par la mairie à l'occasion des festivités de Noël 2023.

On découvre que cette jeune rate habite dans un nid douillet confectionné à base de matériaux divers récupérés dans une décharge publique.

L'histoire de « MOTMOT » (suite)



Elle aime détourner les matières à l'aide de pinceaux cassés, de pots de peinture à moitié vides, de pots de colle à moitié pleins, de vieux tissus, de vêtements démodés et de fils à coudre usés.



Elle adore les mots tirés de livres abîmés, de pages déchirées ou d'emballages arrachés qu'elle glane parmi les déchets.

Et depuis la découverte du premier mot, la rate se passionne pour la lecture et le récit des histoires...

Le public, les enfants ont beaucoup apprécié le jeu proposé par cette jeune actrice, son dynamisme et la qualité du texte teinté de sensibilité, d'ironie, de colère, de tolérance...

Dimanche 17, le goûter de Noël proposé par la mairie.

Le goûter de Noël, outre son aspect traditionnel, constitue l'ultime manifestation de l'année. Celui-ci, comme les années précédentes, n'a pas failli à cette tradition. Il s'est traduit par un agréable moment de rencontres, d'échanges, de partages.

Ces moments offrent un temps d'évasion dans un contexte de grandes difficultés et d'incertitudes, des moments qui font du bien en cette période de fêtes. Comme disaient certains grands-pères, peut-être reconnaitrez vous le vôtre, « Nom de Dieu, comme cela fait du bien de détendre un peu ! ».

Bonne année





La méchante chronique de Noël (chronique ante-covid) Des grèves et des familles

On dit qu'il n'y a point de bon réveillon sans une discussion animée avec un oncle extrémiste, une grand-mère alcoolisée ou un cousin écervelé avec en entrée, la politique intérieure, en plat de résistance, la politique extérieure et en dessert, l'élection de miss France.

Cette année, cependant, il a fallu réserver une place, sans doute au niveau du plateau de fromage, à la grève qui occupe les postes de télévision, les gares et les conversations.

La grève, pourtant, avant d'être un sujet polémique, c'est d'abord un lieu plat près d'un cours d'eau, du latin *grava*, un sol lourd comme le gravier par exemple.

De là, tire son nom la célèbre place parisienne, la place de grève, en bord de Seine, lieu d'exécution notoire, mais aussi un lieu d'embauche. Au XIX^e, l'échafaud se faisant plus rare, les chômeurs s'y réunissent en quête d'un travail. On disait donc « être en grève » pour être à la recherche d'un emploi, puis le nom est repris, toujours au XIX^e siècle, par les ouvriers lors d'une cessation volontaire de travail, en référence à cette pratique.

Si le repas n'a pas été complètement plombé par le sujet, à l'image du budget grevé (toujours du latin *grava*, pour alourdir) par le homard, vous sortirez peut-être le digestif, en vous souvenant qu'on ne choisit pas sa famille (du latin, *familia*, la communauté d'esclave, en opposition à la *gens*, la famille, la nation, le peuple, qui a donné les gens, la gent comme dans la gent féminine et gentil, noble de naissance à l'origine) et que les copains, c'est bien aussi (copain et compagnon étant ceux avec qui l'on partage le pain).

**Plein d'amour et de débats libérés pour les fêtes et à l'année prochaine !
PS : J'en profite pour vous dire que « L'Appel du collier » est sorti le 1^{er} décembre !**

Alice Dumas, Auteure



LES VŒUX DU MAIRE 2024 (suite de la page 3)

« L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques (Secteur mairie-Brussets-Granges).

C'est un des projets de notre mandat municipal destiné à la sécurisation des réseaux électriques et téléphoniques ainsi qu'à l'amélioration de l'esthétique qui se termine. Il reste à faire quelques passages de câbles ainsi que la poursuite du retrait des poteaux bois & béton restants. Une réunion de réception des travaux est prévue le mardi 9 janvier.

Les travaux fibre optique.

Ceux-ci sont, pour l'essentiel, terminés sur notre secteur. Les câbles fibres optiques ont été soit enterrés, soit posés en aérien. Depuis fin décembre, la période de commercialisation a débuté. Chacun des usagers éligibles a été démarché ou le sera dans un proche avenir pour le choix d'un fournisseur et pour le branchement éventuel au domicile. Cette action relève d'une décision d'ordre privée. Si toutefois vous rencontrez des difficultés, **n'hésitez pas à venir les évoquer en mairie.**

Aménagement communal : réhabilitation et extension du bâtiment de la mairie.

Il s'agit là du second projet de notre mandat municipal. Il est d'importance :

- 1) Au titre de la création de 2 logements de type T3, ce qui correspond aux besoins actuels,
- 2) Au titre de la réhabilitation de la mairie afin d'améliorer le confort, le fonctionnement et les conditions de travail de l'activité municipale, ainsi que l'accueil du public,
- 3) Au titre de sa situation d'espace public, lieu de mixité, de commerce, d'évènements culturels, propices à la rencontre des autres, aux échanges et au partage.
- 4) Pour la nécessaire transition écologique. Les travaux engagés sont destinés à amoindrir la facture énergétique du bâtiment.

Les dossiers de financements ont été déposés auprès de la Région et du Département. Pour les aides de l'Etat, nous venons de rencontrer M. le Sous-Préfet. Le dossier va être transmis dans les jours qui viennent. Nous allons également déposer notre dossier de Permis de construire que nous présenterons lors d'une prochaine Commission urbanisme.

Ramassage des végétaux.

C'est un service municipal qui a rencontré un franc succès depuis son démarrage en automne 2022. Nous le poursuivons bien sûr cette année avec toutefois des aménagements rendus nécessaires pour éviter les dépôts sauvages constatés à la carrière.

Ces évolutions vont faire l'objet de discussions au sein de la Commission Vie Locale - Cadre de Vie. Nous discuterons également du ramassage des encombrants.

Plan communal de sauvegarde.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un document qui constitue un relais entre la politique locale de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise. Il est obligatoire pour notre commune car elle est concernée par le plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN).

Ce document devra être élaboré pour juin 2024.

Il s'agit là d'un dossier qui sera également discuté au sein de la Commission Vie Locale - Cadre de Vie.

Autres projets 2024.

Dans le cadre du processus budgétaire à venir, je vais proposer aux Conseil municipal de travailler sur 2 dossiers pouvant faire l'objet de subventions :

Église : réfection de l'horloge et remplacement du joug en bois partiellement pourri qui porte la cloche.

Création d'un jardin du souvenir dans le périmètre du cimetière du village.

Il est temps d'en terminer avec cet exercice. Le bilan, les projets ont été évoqués de façon non exhaustive.

Je souhaite continuer à conserver avec vous, l'esprit optimiste qui nous permettra d'avancer vers une année 2024 sereine et efficace.

Je nous souhaite une année 2024 plus pacifique et tolérante.

J'ai cité Churchill tout à l'heure, à présent, je vais citer Voltaire : « La discorde est le plus grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède ».

Recevez donc, pour vous et vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur pour cette année 2024 ».



AU FIL DE L'ACTUALITÉ

La gestion publique de l'eau pour garantir l'avenir ?

La sécheresse place l'eau, ressource vitale, au cœur des préoccupations. La gestion de ce bien commun est un enjeu majeur. Une compétence en cours de transfert aux intercommunalités, qui ouvre le débat sur le service public.

Avec les transferts obligatoires des compétences eau et assainissement aux communautés d'agglomération (2020) et de communes (2026), la question des modes de gestion est alors posée : **fusionner et étendre le périmètre des régies préexistantes ? Tout déléguer ? Opter pour une mixité des modes de gestion ?**



Un transfert de compétences qui divise

Une réorganisation territoriale soutenue par certains à condition « *qu'elle s'appuie sur les maires pour la prise en compte des aspects de proximité* » et combattue par d'autres qui estiment que la loi doit garantir le libre choix des communes. « En transférant la compétence à des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI), des structures importantes éloignés du citoyen, la loi ouvre la possibilité, voire accentue la probabilité que ces derniers délèguent au privé, à des groupes soumis à la pression du marché et qui ne travaillent pas pour rien. Souvent le transfert rime avec augmentation des tarifs ».

La gestion de l'eau n'est pas une question technique, c'est un bien commun. Ce bien commun vital, doit, à ce titre, relever du domaine public, être exempt de profits, ne plus être considéré comme une marchandise lambda. D'autant plus dans un changement climatique, de pénurie de ressource, d'imperméabilisation des sols, de sécheresses répétées, de pluies violentes.

Nous reviendrons sur toutes ces questions dans les futures publications municipales.

Aménagement communal : réhabilitation et extension du bâtiment de la mairie.

Après le vote des Élus du 18 octobre 2023 autorisant le Maire à demander les attributions de subventions auprès des financeurs publics (État-Région-Département-SDED...), les rencontres se sont successivement succédées. L'objectif de ces démarches a été clairement défini lors de nos entretiens : obtenir 80% d'aides nécessaires à la réalisation d'un projet qui :

- ◇ Améliore le maintien d'un service public en milieu rural,
- ◇ Accroît et transforme une offre locative de qualité,
- ◇ Aboutit à réduire les consommations énergétiques finales existantes de plus de 40%.

Ceci se traduit par le plan de financement prévisionnel suivant (par entités)

Subventions Attendues (80%)	523 590 €
ÉTAT	163 622 €
RÉGION	100 000 €
DÉPARTEMENT	259 968 €

Tous les matériaux mis en œuvre sont pensés de manière à préserver la santé des usagers. Grâce à tous les dispositifs urbains et architecturaux retenus (ouvertures, traitement du parvis, reprise moderne garde du corps...), le projet s'insère harmonieusement dans son environnement immédiat tout en affirmant son statut de bâtiment public identifiable.

Hélène THOMAS



« J'ai acheté, il y a trois ans, un ancien cabanon ayant appartenu je crois à Roger. Je suis en train de découvrir qu'il est en pierre et je suis très heureuse de les faire apparaître.

Mais avant d'en arriver à cet endroit paisible et si beau, où j'aime me recueillir, j'ai vécu une vie fort mouvementée. Je viens d'une famille maltraitée qui est devenue à son tour maltraitante ce qui expliquera plus tard mes 30 ans de psychothérapie, psychanalyse et ma formation de psychothérapeute en Gestalt. Mais revenons à mes 17 ans et quelques mois, je voulais faire des études de médecine que mes parents ne m'auraient jamais payé. Aussi j'ai quitté ma famille parisienne qui vivait dans l'Yonne, avec pour seuls bagages mes blessures, ma

volonté et mon intelligence. Je suis retournée à Paris chez mon oncle paternel. J'y ai eu plusieurs jobs qui m'ont servi par la suite.

Après avoir bourlingué à Paris, en Ardèche, j'ai atterri en Suisse où j'ai d'abord été serveuse dans des bistrots, puis pompiste. J'y ai rencontré mon premier mari, il faisait des études dans une école prestigieuse mais nous étions fragiles tous les deux. A 20 ans, j'ai décidé d'en finir avec la fumette et j'ai demandé à Renato, d'en faire autant. Il avait interrompu ses études, j'ai écrit au directeur de cette école dont il avait été renvoyé et j'ai été si convaincante, mon ton était si sincère que Renato a été repris. Il a eu son diplôme brillamment et a ensuite suivi une très brillante carrière, mais comme rien n'est simple, quand Renato a été sorti d'affaire, j'ai senti que je n'étais plus amoureuse de lui, et je l'ai quitté. Eh non je n'étais pas attiré par l'argent, puisqu'il a eu, toute sa vie, des salaires mirobolants (rires) !

A 23 ans, je suis partie à Genève, en auto-stop, j'y ai trouvé du travail et une coloc à trois. Genève, c'est tellement cher qu'on ne peut s'y payer un appart à soi tout seul, il faut partager le loyer. J'ai d'abord fait des petits boulots avant de me former sur le tas à la comptabilité. En 88, je rencontre celui qui deviendra le père de mes deux filles. En 94, naît Lucie, le jour de Noël, quatre ans après, Anouk. J'ai d'abord postulé comme administratrice dans un grand théâtre, j'y gérais le théâtre proprement dit, le bistrot et le centre de l'image contemporaine. En 2005, je crée ma propre entreprise de comptabilité. C'est toujours la mienne aujourd'hui.

J'ai plusieurs facettes, j'ai un côté très réaliste, mon métier le réclame, et puis, je cherche à comprendre le pourquoi et le comment des mystères qui nous entourent. Voilà pourquoi je suis aussi diplômée en psychologie. Je me suis battue toute ma vie pour trouver un équilibre et devenir une personne normale. Cependant, j'aime être, au fond, différente, paradoxale, parce que je suis curieuse de la différence des autres, c'est pourquoi je suis très à l'écoute. Mon chemin est de solitude. Je suis toujours toute seule à décider des choses. Mais ma solitude, au fond, c'est ma liberté, et j'y tiens ».

Propos recueillis par Alain Nouvel

Les Chantiers Funambules

Projets 2024.

Après cinq représentations d'*ANTONIO*, toutes très réussies, au théâtre du Poulailier, dans le Trièves, à Ballons et, enfin, au théâtre des Ateliers d'Aix-en-Provence, avec Emilia Soler seule en scène et Alain Nouvel à la régie, (pour l'instant, le spectacle a été joué quinze fois !) les deux complices vont présenter une lecture poétique, à Nyons et Beauvoisin, dans le cadre du Printemps des poètes, avec le concours de l'association *Poésies en Baronnies*. et de l'UNTL. Le 9 mars, à Nyons, à 15h, dans la salle de l'ancien tribunal, avec le soutien de la mairie de Nyons, et le 23 mars, à Beauvoisin, avec celui de la mairie de leur village bien-aimé. Le spectacle proprement dit sera suivi d'une scène ouverte. Qu'on se le dise ! Vous qui avez des poèmes dans votre sacoche ou vos tiroirs, venez nous en faire part, ils seront les bienvenus !

Par ailleurs, les répétitions de la prochaine lecture à voix haute vont commencer, il s'agira probablement d'un roman de Giono. Nous gardons un très bon souvenir de « *Un de Baumugnes* », donné en 2018 (Déjà ! Comme le temps passe !) Mais Giono est un réservoir à rêves inépuisable. Cela dit, les représentations proprement dites n'auront pas lieu avant juin ou septembre 2024.

Enfin, « *Les Chantiers funambules* » s'associent à l'école de musique du Buis, *Notes en bulles* pour la création d'un atelier de musique baroque, qui se produira dès que possible (dès que notre répertoire sera suffisamment fourni), peut-être dans la belle chapelle de Beauvoisin, qui sait ? Emilia et Alain assurant la basse continue.



En vous souhaitant une année 2024 créative et imaginative, toute pleine de projets aussi inventifs et inattendus que réjouissants !

L'équipe des « *Chantiers funambules* ».

Contact : Tél. : 06 75 05 35 49

E-Mail : chantiersfunambules@gmail.com



LA Compagnie Drômoise de la Cigale



Nous souhaitons la bienvenue à cette association ayant vu le jour lors de l'Assemblée Générale Constitutive du 22 septembre dernier.

Quel est l'objet de cette association ? :

- ◇ Créer des spectacles artistiques théâtraux et, plus généralement, toutes sortes de spectacles vivants et en assurer la représentation,
- ◇ Assurer la promotion et la diffusion de ses créations, en particulier dans les territoires ruraux,
- ◇ Rechercher tous moyens, matériels et financiers nécessaires à la réalisation des projets artistiques,
- ◇ Organiser et soutenir des actions visant à faire découvrir le spectacle vivant notamment à travers le théâtre,
- ◇ Développer la formation et l'aide à la formation des comédiens membres de l'Association.

Les objectifs de la saison 2023-2024.

- ◇ Monter un spectacle à 3 personnages pour être prêt à jouer en octobre 2024,
- ◇ Être en mesure de présenter un extrait du spectacle choisi en mars 2024 à la journée du comédien de la FNCTA 26 (*),
- ◇ Être le partenaire FNCTA du festival de théâtre organisé à Beauvoisin en mai prochain (**).

(*) FÉDÉRATION NATIONALE DES COMPAGNIES DE THÉÂTRE AMATEUR ET D'ANIMATION.

Riche de son expérience et de son savoir-faire, cette fédération a pour objectif principal la défense, la valorisation et la défense du théâtre amateur auprès des institutions et des pouvoirs publics comme la SACD ou le Ministère de la Culture.

(**) Les **24-25 & 26 mai**, la mairie de Beauvoisin, en partenariat avec la « Compagnie drômoise de la Cigale » organise le 2ème « Festival de théâtre & Rencontres ». Le programme est actuellement en cours d'élaboration. Il se traduira par plusieurs représentations théâtrales, interprétées en priorité par des Compagnies de théâtre amateurs, par des lectures, conférences, rencontres avec des auteurs, acteurs, actrices...

Ces animations pourraient se dérouler sur plusieurs espaces communaux (Borel-Guinguette).

Le Comité des Fêtes



« L'année 2023 est terminée ! Et comme nous avons déjà eu l'occasion de l'annoncer, dans le dernier numéro du bulletin, ce fut un véritable succès ! Et pour tout cela, nous voulions remercier chaque participant, chaque partenaire et aussi, bien sûr, chaque bénévole pour leur investissement et leur confiance. Nous avons partagé des moments très riches en émotions. Tout cela était très enrichissant et donne envie de continuer à construire de nouvelles initiatives !

Alors rendez-vous, pour les Adhérents, le samedi 27 janvier pour l'Assemblée Générale de l'Association pour clôturer l'année 2023 et lancer l'année 2024 !

Et puisque cela nous a beaucoup été demandé, nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation du Concours de Belote de Beauvoisin le vendredi 16 février.

De beaux moments en perspective nous attendent pour cette année 2024 ! »



Association « Beauvoisin Jumelages »

Tous les membres de l'association vous présentent leurs vœux de bonheur et santé pour 2024.

Cette année nous attendons la visite de nos amis italiens. Ce sera l'occasion de belles rencontres et de bons moments de convivialité.

Au moment des fêtes de Noël, les villages du Montferrato organisent des expositions de crèches. Ils nous en ont offert une, qui a été exposée aux « Jonchiers ».

Felice anno nuovo !



CRACKERS SALÉS AUX HERBES

Ingrédients

200 g de farine de blé T5 - 10 cl d'huile d'olive - 10 cl d'eau - 1 ou 2 œufs - 1 cuillère à café rase de sel fin - 1/2 cuillère à café de levure - 1/2 cuillère à café des herbes suivantes : persil - basilic - estragon - herbes de Provence - thym - romarin.



Préparation

- ◇ Dans un saladier, mélanger avec un fouet la farine, les herbes, le sel et la levure.
- ◇ Rajouter le/les œufs, l'huile et l'eau. Pétrir pour obtenir une pâte homogène qui ne colle pas aux doigts.
- ◇ Emballer la pâte dans un film plastique, la mettre au réfrigérateur pendant 30 minutes.
- ◇ Etaler la pâte à l'aide d'un rouleau à pâtisserie sur une épaisseur de l'ordre de 5 millimètres environ.
- ◇ Couper des carrés ou utilisez des emporte-pièces de différentes formes. Placez vos compositions sur du papier sulfurisé sur une plaque.
- ◇ Mettre au four à 150° pendant 10 à 15 minutes.

C'est prêt !

Recette proposée par Jean

Pain d'épices

Ingrédients

250 g de miel - 250 g de farine - 100 g de sucre - 1 sachet de levure - 1 sachet de sucre vanillé - 1 cuillère à café d'anis vert - 1 cuillère à café de cannelle en poudre - 1 cuillère à café de gingembre en poudre - 1 cuillère à café de muscade râpée - 1 cuillère à café de 4 épices - 2 œufs - 10 cl de lait.

Préparation



- ◇ Préchauffez le four à 160° (Thermostat 5-6).
- ◇ Dans une casserole, faites tiédir le miel à feu doux.
- ◇ Dans un saladier mélangez la farine, la levure, le sucre vanillé et les épices Ajoutez les œufs un à un, puis le lait. Incorporez le miel tiède.
- ◇ Mélangez afin d'obtenir une pâte homogène. Versez la préparation dans un moule à cake préalablement beurré. Enfournez pendant 1 heure. Laissez refroidir avant de déguster.

Bon appétit

Recette proposée Béatrice Reynaud

Mars

Vendredi 8 - samedi 9 & dimanche 10 - Espace BOREL

Les femmes « d'hier à aujourd'hui »

Les manifestations culturelles proposées se déroulent dans le cadre de la Journée internationale des femmes célébrée chaque année le 8 mars.

Origines de la journée

Dès ses premières années, la Journée internationale des femmes a pris une nouvelle dimension mondiale dans les pays développés comme dans les pays en développement. Le mouvement féministe en plein essor, qui avait été renforcé par quatre conférences mondiales sur les femmes organisées sous l'égide de l'ONU, a aidé à faire de la célébration de cette Journée le point de ralliement des efforts coordonnés déployés pour exiger la réalisation des droits des femmes et leur participation au processus politique et économique.

Officialisée en 1977 par les Nations Unies, et dans la foulée de l'Année internationale de la femme (1975) proclamée par l'Assemblée générale de l'ONU, la Journée internationale des femmes est toutefois apparue dans le contexte des mouvements sociaux au tournant du XXe siècle en Amérique du Nord et en Europe.

Acte 1 : Exposition de sculptures-peintures proposée par Angèle. Elle dresse des portraits de femmes connues ou non sur différents supports (pierre, toile, métal, bois....) Femmes révoltés, marginales, magiciennes ou hypnotiseuses, elles nous entraînent vers une part mystérieuse enfouie en nous ou s'exprime notre nature sauvage....



Exposition ouverte tous les jours entre le 8 & le 10 mars.

Ouvertures : 10h-12h
15h-17h.

Entrée libre



Présence de Christine GASSIN, notre libraire de Buis-les-Baronnies. Sélection de livres durant la durée de l'exposition.

DATES A RETENIR

Acte 2: conférence « **Être femme au Moyen Âge** », animée par Mireille AUSÉCACHE, docteur en Histoire. **Vendredi 8 à 19 heures.** Verre de bienséance à l'issue de la conférence. Entrée libre.



Acte 3: **Samedi 9 à 20h30:** Spectacle « La Beyte » de la Cie « Label », interprétée par Elza DAVIDSON.

La « Beyte », de la ménagère à la sorcière, c'est un combat schizophrénique parlé dansé. Avec tendresse et passion, humour et colère la « Beyte » dévoile ses contradictions, formatée par les diktats et poussée par une envie de révolution... Bienvenue dans les complexités de la féminité.



Entrée : 12 € - Réservations
04 75 28 02 71 (répondeur si absent)
06 84 16 49 99 ou
mairiebeauvoisin@gmail.com



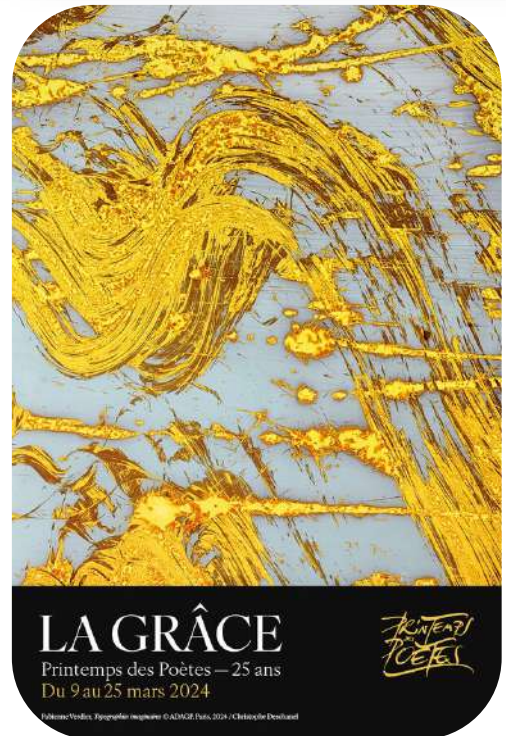
Samedi 23 à 20h30 - « Printemps de Poètes 2024 ».

Soirée d'animation poétique ayant pour thème cette année, « La Grâce », proposée par deux associations beauvoisinaises : La Cie des Chantiers Funambules & « Poésie en Baronnie ».

Le spectacle proposée sera suivie d'une scène ouverte.

Bienvenue à toutes celles & ceux qui ont des poèmes dans les poches ou non.

Entrée libre.



Les Elections européennes 2024

Les prochaines élections européennes ont lieu entre le 6 et le 9 juin 2024. Les électeurs français sont appelés aux urnes le **dimanche 9 juin 2024** pour élire 81 eurodéputés. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

Lingettes : un fléau pour canalisations et stations.

En l'absence de Martin pour congé, j'ai été sollicité par Christian pour venir l'aider à nettoyer les stations d'épuration de la commune.



Ce que l'on y trouve est un peu problématique et contribue à l'engorgement de la grille en début de station.

Les lingettes notamment. Celles-ci ne se dégradent pas dans l'eau et il faut à l'aide d'un râteau les retirer et les stocker pour qu'elles sèchent et soient détruites plus tard. Imaginez un peu le travail réalisé par l'employé communal et Christian chaque semaine !

Et remercions-les !

Sans lingettes, un simple rinçage au jet est suffisant pour l'entretien sinon il faut y mettre les mains !

S'il vous plaît les lingettes, c'est à la poubelle et pas dans les toilettes.

Jean-Jacques CORNAND

Composteurs

La CCBDP qui souhaite mener une politique volontaire en matière de traitement des déchets domestiques, soutient la pratique du compostage des déchets organiques en contribuant financièrement à l'achat d'un composteur individuel.

DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS À VOTRE DISPOSITION

La CCBDP propose des composteurs individuels au tarif de 30€. Cette campagne de soutien au compostage des déchets organiques est largement suivie et vous êtes nombreux à venir à la CCBDP afin de connaître les modalités de retrait d'un composteur individuel. **A ce jour, 650 composteurs ont été distribués.**

COMMENT FAIRE ?

Pour commander un composteur individuel, il suffit d'envoyer :

- Le bon de commande dûment complété, téléchargeable https://www.cc-bdp.fr/wp-content/uploads/2023/02/V5_BON-COMMANDE-COMPOSTEUR.pdf
- Un justificatif de domicile
- Le règlement par chèque de 30€ à l'ordre de **RR Composteur**

A : Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale – 170 rue Ferdinand Fert – les Laurons – CS 3005 – 26110 NYONS.

LA MAIRIE

PERMANENCES

Lundi : 10h - 12h et 14h - 16h
Vendredi : 9h - 12h et 13h - 14h

ADRESSE

Mairie de Beauvoisin
La Grange, 507 Route de Buis
26170 - BEAUVOISIN

CONTACTS

04 75 28 02 71
mairiebeauvoisin@gmail.com
www.beauvoisin-drome.fr

RÉSERVATION DES ESPACES COMMUNAUX

Informations et réservations auprès de
Chantal DUMAS au 06 75 85 27 96

Tarifs pour les résidents de Beauvoisin

- ◇ Espace Borel : 50€/jour
- ◇ Guinguette : 60€/jour

Gratuit pour les associations dont le siège social est situé sur la commune.

MEMO DES ENLEVEMENTS

Végétaux & broyat

Saison printanière, Mars/avril, tous les lundis

Encombrants

Périodes retenues : 1 FOIS PAR TRIMESTRE –
le deuxième mercredi du mois.

Quel mois ? : Février - Mai - Septembre -
Décembre.

Prochain ramassage : **mercredi 15 avril.**

**Inscription obligatoire en mairie au 04 75 28 02 71
ou par mail : mairiebeauvoisin@gmail.com**

LES ANIMATIONS DU CENTRE VILLAGE



L'Épicerie de Flavie

Tous les vendredis de 14h30 à 15h30
(environ)
06 30 53 62 78
lepiceriedeflavie.com

Espace Borel

Cours d'italien

Tous les mercredis à partir de 17h
à 19h00 (Reprise en novembre)

SERVICE DE CORRESPONDANCE A LA DEMANDE

Buis-les-Baronnies, Nyons ou Vaison-la-Romaine.

Du lundi au samedi de 9h à 19h (hors jours fériés)

5€ par tranche de 30km / gratuit pour les enfants de - 5 ans.

Réservation obligatoire au moins 24h à l'avance au 04 28 61 26 26



PARTAGEZ VOS IDÉES

**Vous souhaitez partager une idée,
une suggestion, une envie ou même une photo ?
Envoyez-nous vos commentaires par mail :
mairiebeauvoisin@gmail.com ou dans la boîte
aux lettres de la Mairie avec votre nom
Rendez-vous pour le prochain numéro au mois
d'avril !**